

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
7 septembre 2011

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio : Africa numéro 1



A retenir

- ✓ La Chine dément avoir enfreint l'embargo sur les armes
- ✓ Le CNT de Benghazi « offre tout seul » 35 % du pétrole libyen à la France
- ✓ Union africaine prône un Conseil transitoire véritablement national
- ✓ On tue des Noirs en Libye et les médias se taisent
- ✓ Résistance imprévue et spectre de la sécession du pays à terme

Thème en gestation

- ◆ Afrique : Mauvaise prévision pour 2011 ?
- ◆ Diaspora africaine et transfert d'argent
- ◆ Le choix des auditeurs

La Libye est-elle sous la coupe réglée des Occidentaux ?

Le 26 février 2011, le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé un embargo sur la vente d'armes à la Libye. Suite à une visite d'un émissaire libyen en Chine au cours du mois de juillet 2011 et sans preuves, la Chine est soupçonnée par un journal canadien, de ne pas avoir respecté l'embargo. Le Gouvernement chinois a même démenti avec véhémence. Les entreprises chinoises, publiques comme privées, estiment ne pas être au courant de cette affaire.

S'agit-il là d'une intoxication pour faire oublier que les autorités algérienne aurait eu accès à un document stipulant l'acceptation par les responsables du Conseil National de Transition (CNT) d'une forme de remerciement « automatique » de la France pour

son engagement aux côtés de ceux qui ont mis en pratique le slogan « *dégage Kadhafi* » ? Peut-être ! La réalité est que près de 35 % des ressources pétrolières libyennes iront à la France si cela ne tenait qu'à ceux qui représentent actuellement le CNT. La Libye, une vache à lait de la France ? Rêve ou illusion ?

La Ligue arabe qui a reconnu le CNT ferait mieux d'écouter l'Union africaine qui suggère qu'il y ait un véritable consensus entre les différentes communautés autonomes de Libye afin de parvenir à une Assemblée constituante qui remplacerait le CNT actuel, trop dépendante des pays occidentaux. Ce n'est qu'à ce titre que le peuple libyen pourra retrouver sa véritable souveraineté.

-----+~+@+~+-----

Le silence coupable sur les discriminations et parfois le lynchage des noirs libyens, des légionnaires noirs ou arabes non libyens voire des sans-papiers africains n'honore pas le CNT. Le droit d'ingérence de la France, risque de trouver ses limites avec un comité véritablement national de transition qui ne pourra que revenir sur les décisions engagées par le CNT originel, ceux de Benghazi. Vouloir absolument légitimer en France et non en Libye avec plus de 60 pays, un CNT qui ne représente pas encore l'ensemble des

communautés libyennes est une erreur de précipitation. Il s'agit d'accéder rapidement et indirectement aux avoirs libyens gelés en Occident, ce que l'ONU a autorisé sans se poser trop de questions.

Cette stratégie occidentale risque, en cas de résistance imprévue et soutenue de générer une fracture du pays, selon les frontières des richesses hydrocarbures (pétrole et gaz). Le spectre du Soudan sud, ou de l'Erythrée, n'est pas à écarter. YEA.



Contact Africa1.com
+33 1 55 07 58 07/01

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet aux auditeurs d'envoyer leur question à la rédaction afin d'apporter des éclairages différents, assurément différent de occidental-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine ?

www.amaizo.info